

DECRET N°/D/2010/ 105 /PRG/SGG/2010

Portant nomination des Cadres au Cabinet du Ministère de la Pêche et
l'Aquaculture

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu le communiqué n°001/CNDD/2008 du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour le Développement et la Démocratie, suspension de la Constitution et dissolution du gouvernement;
- Vu l'Ordonnance n° 006/PRG/CNDD du 29 décembre 2008, portant création d'un poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu les accords de Ouagadougou en date du 15 janvier 2010, désignant Monsieur le Ministre de la Défense Nationale, 2^{ème} Vice Président du CNDD comme Président de la République par intérim, Président de la Transition ;
- Vu le Décret D/2010/001/PRG/CNDD/SGG du 19 janvier 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;
- Vu le Décret D/2010/003/PRG/CNDD/SGG du 3 février 2010, portant restructuration du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2010/005/PRG/CNDD/SGG du 15 février 2010, portant nomination des membres du gouvernement d'Union Nationale de Transition ;

Sur propositions du Ministre de la Pêche et Aquaculture, et Accord de Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement d'Union Nationale de Transition ;

DECRETE:

Article 1^{er} - Les cadres dont les Prénoms et Noms suivent, sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire Général**, Monsieur Moussa CONDE, en remplacement de Monsieur Sidi Mouctar DICKO mis à la disposition du Ministère de l'Economie et des Finances.
2. **Chef de Cabinet**, Monsieur Amadou Telivel DIALLO, confirmé.
3. **Conseiller Principal**, Monsieur Ibrahima Sory TOURE, confirmé.
4. **Conseiller Juridique**, Madame Hadja Fatoumata KONATE, confirmé.

5. **Conseiller Economique**, Monsieur Mamadou Dian DIALLO, confirmé.

6. Conseillers Techniques :

- a. **Chargé de la Pêche Industrielle**, Maitre Naby Souleymane BANGOURA, précédemment, Secrétaire Exécutif du Comité Paritaire pour la Promotion d'une Pêche Durable ;
- b. **Chargé de la Pêche Artisanale et Maritime**, Monsieur Ibrahima Sory SYLLA, précédemment Directeur National Pêche Maritime ;
- c. **Chargé de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture**, Monsieur Mamady KEITA, précédemment Directeur Général Adjoint du FASPPA.

7. **Conseiller Chargé de Mission**, Monsieur Bademba BARRY, précédemment Attaché de Cabinet du dit département.

8. **Conseiller à la Communication**, Monsieur Ibrahima CISSE, confirmé.

9. **Inspectrice Générale**, Madame Mamayawa SANDOUNO, confirmée.

10. **Inspecteur Général Adjoint**, Monsieur Sankoumba DIABY, confirmé.

11. **Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD)**, Monsieur Mody Hady DIALLO, précédemment Homologue à l'Assistant Technique Japonais, en remplacement de Monsieur Sakou Koïkoï, appelé à d'autre fonction.

12. **Directeur Général Adjoint du Bureau de Stratégie et de Développement (BSD)**, Monsieur Mathieu DELAMOU Mle, précédemment Directeur Général Adjoint du CNSP, en remplacement de Monsieur Mamba KOUROUMA, appelé à d'autre fonction.

Article 2/ - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature, et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

AMPLIATIONS :

PRG/SGG.....	2
PM.....	2
MEF.....	2
MTFP-RA.....	2
MSP/CAB.....	4
DAF/DRH.....	4
MSP/D.Nles.....	6
Arch/Int.....	3/20

Conakry, le.....



28 MAI 2010
Le Général de Brigade Sékouba KONATE
2^{ème} Vice Président du CNDD
Président par Intérim
Président de la Transition
Ministre de la Défense Nationale

